



AGENCE MEDIA PALESTINE

www.agencemediapalestine.fr
21 ter rue Voltaire, 75011 Paris
agencemediapalestine@gmail.com

Facebook @agencemediapalestine
X (twitter) @AgenceMediaPal
Instagram @agencemediapalestine

L'Agence Média Palestine propose et diffuse
une information alternative sur la situation
en Palestine/Israël.

Caractérisation du génocide en cours à Gaza : chronologie des prises de positions

- 13 octobre 2023 : Raz Segal (professeur agrégé d'études sur l'Holocauste et les génocides) « un cas d'école de génocide »
- 13 octobre 2023 : plusieurs organisations palestiniennes de défense de droits humains signent une tribune exhortant les États tiers à intervenir de toute urgence pour protéger le peuple palestinien contre le génocide.
- 15 octobre 2023 : tribune sur OpinionJuris : 800 avocats, universitaires, praticiens, représentant différents points de vue, académique et pratique, avertissent de la possibilité d'un génocide à Gaza
- - 28 octobre 2023 : démission de Craig Mokhiber, directeur du bureau des droits de l'homme à l'ONU, qui affirme que « nous assistons à un génocide qui se déroule sous nos yeux, et l'Organisation que nous servons semble impuissante et incapable de l'arrêter. »
- 3 novembre 2023 : La National Lawyers Guild, Palestine Legal et le Center for Constitutional Rights envoient une lettre de mise en demeure à tous les représentant.e.s du Congrès des États-Unis : "avis de responsabilité juridique potentielle pour aide, encouragement, incitation ou conspiration en vue de commettre un génocide par le biais d'actes du congrès"

- 6 novembre 2023 : Francesca Albanese, rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967 et auditionnée par le groupe parlementaire de la France Insoumise, explique qu'il y a « un risque de génocide en cours à Gaza ».
- 9 novembre 2023 : Trois groupes de défense des droits humains (Al-Haq, Al Mezan et le Centre palestinien pour les droits de l'Homme) intentent une action en justice devant la CPI contre Israël pour le « génocide » de Gaza
- 16 novembre 2023 : des experts de l'ONU appellent la communauté internationale à empêcher un génocide contre le peuple palestinien
- 13 décembre 2023 : La FIDH affirme qu'un génocide est en cours en Palestine; « La FIDH reconnaît qu'Israël mène un génocide contre le peuple palestinien. Les États et les individus qui fournissent une assistance à Israël en sont complices. Un cessez-le-feu immédiat est impératif pour sauver des vies civiles et mettre fin aux crimes qui ont lieu depuis le début de l'offensive. La Cour pénale internationale (CPI) est appelée à délivrer immédiatement des mandats d'arrêt à l'encontre des responsables israéliens des crimes internationaux commis contre les Palestiniens. »
- 20 décembre 2023 : Le Lemkin Institute for Genocide Prevention qualifie l'attaque d'Israël à Gaza de génocide
- 29 décembre 2023 : l'Afrique du Sud dépose une plainte à la CIJ pour violation de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide à Gaza, affirmant qu' « Israël s'est engagé et risque de s'engager davantage dans des actes de génocide contre le peuple palestinien à Gaza »
- 11 et 12 janvier 2024 : les audiences consacrées à la demande de l'Afrique du Sud se déroulent à la CIJ. Le dossier de 84 pages déposé par l'Afrique du Sud accuse Israël d'actes et d'omissions à caractère génocidaire, car commis avec l'intention spécifique requise de détruire les Palestiniens à Gaza en tant que partie du groupe national, racial et ethnique palestinien au sens large.
- 11 janvier 2024 : Jewish Voice for Peace « Pourquoi la guerre d'Israël contre Gaza est un véritable génocide »
- 26 janvier 2024 : verdict à la CIJ : Le tribunal conclut que la plainte de l'Afrique du Sud contre Israël pour violation de la convention sur le génocide est « plausible ». La Cour ordonne à Israël de prévenir et punir tous les actes qui relèvent de la convention sur le génocide

- 7 février 2024 : Tribune des Fédérations syndicales internationales (FSI) prenant acte de l'ordonnance de la Cour internationale de justice (CIJ) concernant l'application de la Convention sur le génocide dans la bande de Gaza.
- 12 février 2024 : lettre ouverte d'EuroMed Rights + 10 ONGs de défense des droits de l'humain « L'UE et les pays européens doivent veiller à ce que les mesures conservatoires de la CIJ contre le génocide soient respectées »
- 12 mars 2024 : 159 organisations européennes appellent à un arrêt du génocide à Gaza
- 24 mars 2024 : rapport de Francesca Albanese intitulé « anatomie d'un génocide » sur la situation à Gaza mettant en évidence la dimension génocidaire de l'offensive israélienne sur Gaza.
- 16 avril 2024 : Un sondage révèle qu'un français sur trois estime qu'Israël commet un génocide à l'encontre des Palestiniens de Gaza
- 17 avril 2024 : l'historien Amos Goldberg, spécialiste de la Shoah, affirme dans un article publié dans le journal israélien Local Call qu'Israël commet un génocide à Gaza.
- 21 mai 2024 : tribune de Johann Soufi « l'énergie que déploient certains à dénoncer l'utilisation du terme « génocide » pour qualifier le conflit à Gaza vise à nier la gravité des crimes commis par Israël. »
- 24 mai 2024 : la CIJ ordonne à Israël de stopper «immédiatement» son agression militaire à Rafah. La Cour demande également l'arrêt de « toute autre action menée dans le gouvernorat de Rafah qui serait susceptible d'infliger au groupe des Palestiniens de Gaza des conditions d'existence capables d'entraîner sa destruction physique ou partielle ».
- 6 juin 2024 : Aryeh Neier, co-fondateur d'Human Rights Watch accuse Israël de génocide
- 1er juillet 2024 : l'Espagne se joint à la plainte contre Israël pour faits de génocide (La décision de Madrid de se joindre à la plainte déposée par Pretoria s'aligne sur celle de treize pays dont la Colombie, le Mexique et la Palestine, et plusieurs autres encore devraient s'y joindre comme l'Irlande, la Belgique et le Chili)

- 7 février : Tribune des Fédérations syndicales internationales (FSI) prenant acte de l'ordonnance de la Cour internationale de justice (CIJ) concernant l'application de la Convention sur le génocide dans la bande de Gaza.

<https://agencemediapalestine.fr/blog/2024/02/07/les-syndicats-mondiaux-appellent-a-une-action-unifiee-suite-a-la-decision-de-la-cij-sur-laffaire-du-genocide-de-gaza/>

- 12 février : lettre ouverte d'EuroMed Rights + 10 ONGs de défense des droits de l'humain « L'UE et les pays européens doivent veiller à ce que les mesures conservatoires de la CIJ contre le génocide soient respectées »

<https://agencemediapalestine.fr/blog/2024/02/19/lue-et-les-pays-europeens-doivent-veiller-a-ce-que-les-mesures-conservatoires-de-la-cij-contre-le-genocide-soient-respectees/>

- 12 mars : 159 organisations européennes appellent à un arrêt du génocide à Gaza

<https://agencemediapalestine.fr/blog/2024/03/12/societe-civile-europeenne-appel-urgent-pour-un-arret-du-genocide/>

- 24 mars : rapport de Francesca Albanese sur la situation à Gaza mettant en évidence la dimension génocidaire de l'offensive israélienne sur Gaza.

<https://orientxxi.info/magazine/anatomie-d-un-genocide-le-rapport-de-francesca-albanese-sur-la-situation-a-gaza,7220>

- 16 avril : Un sondage révèle qu'un français sur trois estime qu'Israël commet un génocide à l'encontre des Palestiniens de Gaza

<https://agencemediapalestine.fr/blog/2024/04/16/un-sondage-revele-quun-francais-sur-trois-estime-quisrael-commet-un-genocide-a-lencontre-des-palestiniens-de-gaza/>

- 21 mai : tribune Johann Soufi « l'énergie que déploient certains à dénoncer l'utilisation du terme « génocide » pour qualifier le conflit à Gaza vise à nier la gravité des crimes commis par Israël. »

https://www.lemonde.fr/idees/article/2024/05/21/la-qualification-des-actes-commis-a-gaza-notamment-l-existence-d-un-possible-genocide-mobilisera-les-juristes-internationaux-pour-les-annees-a-venir_6234545_3232.html

- 13 août 2024 : Omer Bartov dans The guardian : « Le 10 novembre 2023, j'ai écrit dans le New York Times : En tant qu'historien du génocide, je pense qu'il n'y a aucune preuve qu'un génocide a lieu actuellement à Gaza. [...] L'histoire nous apprend qu'il est crucial d'alerter sur les risques de génocide avant qu'ils ne se produisent, plutôt que de les condamner tardivement une fois qu'ils ont eu lieu. Je pense que nous avons encore le temps de le faire. Je ne le crois plus. [...] Depuis l'attaque des FDI à Rafah le 6 mai 2024, il n'est plus possible de nier qu'Israël est engagé dans des crimes de guerre systématiques, des crimes contre l'humanité et des actions génocidaires. [...] [Cette attaque] a également clairement indiqué que l'objectif ultime de cette entreprise, depuis le tout début, est de rendre toute la bande de Gaza inhabitable et d'affaiblir sa population à un point tel qu'elle s'éteindrait ou chercherait par tous les moyens possibles à fuir le territoire. En d'autres termes, la rhétorique des dirigeants israéliens depuis le 7 octobre se traduit désormais dans la réalité, à savoir, comme le dit la Convention des Nations unies sur le génocide de 1948, qu'Israël agit « dans l'intention de détruire, en tout ou en partie », la population palestinienne de Gaza « en tant que telle, en la tuant, en lui infligeant des blessures graves ou en lui imposant des conditions d'existence qui visent à entraîner sa destruction ». »
- 9 septembre 2024 : un appel juif international contre le génocide à Gaza
- 20 septembre 2024 : lors de l'assemblée générale de l'ONU, le Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés présente un rapport qui identifie dans les pratiques d'Israël « des éléments caractéristiques d'un génocide ». Le président du comité déclare : « Notre rapport ne fait aucun doute: c'est bel et bien un génocide qui a lieu sous nos yeux. Ne pas agir maintenant pour mettre un terme à ce crime atroce réduira à néant le socle même de la primauté internationale »
- 1er octobre 2024 : un rapport de l'ONU intitulé « l'effacement colonial par le génocide » atteste d'un risque de génocide à Gaza mais également en Cisjordanie.
- 31 octobre 2024 : Francesca Albanese déclare que L'ONU devrait envisager de suspendre Israël en tant qu'État membre en raison du « génocide » actuellement en cours contre le peuple palestinien
- 18 novembre 2024 : le Pape François demande l'ouverture d'une enquête pour établir si la situation répond aux caractéristiques d'un génocide.

- 5 décembre 2024 : Amnesty International publie un rapport de près de 300 pages intitulé « 'On a l'impression d'être des sous-humains' - Le génocide des Palestiniens et Palestiniennes commis par Israël à Gaza ». « Nos conclusions accablantes doivent sonner comme un signal d'alarme pour la communauté internationale : il s'agit d'un génocide, qui doit cesser immédiatement. » déclare Agnès Callamard, secrétaire générale d'Amnesty International
- 10 décembre 2024 : le European Center for Constitutional and Human Rights (ECCHR) publie un rapport concluant qu'« qu'il existe un argument juridiquement solide selon lequel Israël commet un génocide à l'encontre des Palestiniens de Gaza. »
- 18 décembre 2024 : Médecins Sans Frontières publie un rapport dénonçant la « campagne de destruction totale menée par Israël » à Gaza, rapportant que ce que ses équipes médicales observent sur place « correspond aux descriptions d'un nombre croissant d'experts juridiques et d'organisations qui concluent qu'un génocide est en cours ».
- 19 décembre 2024 : Human Rights Watch publie un rapport de 179 pages, intitulé « Extermination and Acts of Genocide: Israel Deliberately Depriving Palestinians in Gaza of Water » (« Extermination et actes de génocide : Israël prive délibérément d'eau les Palestiniens de Gaza»)